﴿ (96). Puis quand arriva le porteur de bonne annonce, et qu'il l'appliqua sur le visage de Ya'qûb, celui-ci recouvra la vue, et dit : « Ne vous ai-je pas dit que je sais, de la part d'Allah, ce que vous ne savez pas ? » (97). Ils dirent : « Ô notre père, implore pour nous la rémission de nos péchés ! Nous étions vraiment fautifs. » (98). Il dit : « J'implorerai le pardon de mon Seigneur en votre faveur. Car c'est Lui le Pardonneur, le Très-Miséricordieux. » ﴾

Ya'qûb recouvra la vue (V96-98)

﴿ **Puis quand arriva le porteur de bonne annonce** ﴾, qui n'était autre que Juda, le fils de Ya'qûb, selon Mujâhid et As-Suddî qui ajoute que ce fut Juda qui, jadis, avait apporté à son père la tunique de Yûsuf tachée de sang. Il voulait ainsi se racheter de son geste. Il appliqua la tunique de Yûsuf sur le visage de Ya'qûb et voilà qu'il recouvra la vue.[180]

Les frères de Yûsuf reconnurent et regrettèrent leur péché : ﴿ **Ô notre père, implore pour nous la rémission de nos péchés ! Nous étions vraiment fautifs.** ﴾

Il répondit : ﴿ **J'implorerai le pardon de mon Seigneur en votre faveur. Car c'est Lui le Pardonneur, le Très-Miséricordieux** ﴾, Il accueille le repentir de ceux qui se repentent.

D'après Ibn Mas'ûd, Ibrâhîm At-Taymî, 'Amr Ibn Qays et d'autres, Ya'qûb accéda à leur requête en fin de nuit.[181]

﴿ فَلَمَّا دَخَلُوا۟ عَلَىٰ يُوسُفَ ءَاوَىٰٓ إِلَيْهِ أَبَوَيْهِ وَقَالَ ٱدْخُلُوا۟ مِصْرَ إِن شَآءَ ٱللَّهُ ءَامِنِينَ ﴿٩٩﴾
وَرَفَعَ أَبَوَيْهِ عَلَى ٱلْعَرْشِ وَخَرُّوا۟ لَهُۥ سُجَّدًا ۖ وَقَالَ يَٰٓأَبَتِ هَٰذَا تَأْوِيلُ رُءْيَىَ مِن قَبْلُ قَدْ جَعَلَهَا رَبِّى
حَقًّا ۖ وَقَدْ أَحْسَنَ بِىٓ إِذْ أَخْرَجَنِى مِنَ ٱلسِّجْنِ وَجَآءَ بِكُم مِّنَ ٱلْبَدْوِ مِنۢ بَعْدِ أَن نَّزَغَ ٱلشَّيْطَٰنُ بَيْنِى
وَبَيْنَ إِخْوَتِىٓ ۚ إِنَّ رَبِّى لَطِيفٌ لِّمَا يَشَآءُ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْعَلِيمُ ٱلْحَكِيمُ ﴿١٠٠﴾ ﴾

﴿ (99). Lorsqu'ils arrivèrent auprès de Yûsuf, celui-ci accueillit ses père et mère, et leur dit : « Entrez en Egypte, en toute sécurité, si Allah le veut ! » (100). Et il éleva ses parents sur le trône, et tous tombèrent devant lui, prosternés. Et il dit : « Ô mon père, voilà l'interprétation de mon rêve de

[180] At-Tabarî (16/258, 259).
[181] At-Tabarî (16/262).

jadis ! Allah l'a bel et bien réalisé. Et Il m'a certainement comblé de bienfaits quand Il m'a fait sortir de prison et qu'Il vous a fait venir du désert, après que le Diable a suscité la discorde entre mes frères et moi. Mon Seigneur est plein de douceur pour ce qu'Il veut. Et c'est Lui l'Omniscient, le Sage. ﴾

Le rêve de Yûsuf se réalisa (V99-100)

Après que Yûsuf eut demandé à ses frères de lui amener leur famille, Ya'qûb se rendit auprès de lui. Yûsuf sortit pour les accueillir lorsqu'il fut informé de leur arrivée imminente, et le roi avait dépêché ses notables pour accueillir le Prophète d'Allah, Ya'qûb. Certains disent que le roi en personne alla à sa rencontre, et Allah est le plus savant.

﴿ **Celui-ci accueillit ses père et mère, et leur dit : « Entrez en Egypte, en toute sécurité, si Allah le veut ! ﴾** Certains ont dit que le mot « mère » ici désignait sa tante maternelle, car la mère de Yûsuf était morte, selon As-Suddî et 'Abdu-r-Rahmân Ibn Zayd Ibn Aslam.

Au contraire, Muhammad Ibn Ishâq et Ibn Jarîr affirment que rien n'indique que sa mère était morte. Selon Ibn Jarîr, les mots utilisés ici semblent même indiquer le contraire.[182] Il semble que cette dernière interprétation soit plus juste, et Allah est le plus savant.

﴿ **Et il éleva ses parents sur le trône** ﴾, il les y fit asseoir avec lui, selon Ibn 'Abbâs, Mujâhid et d'autres[183], ﴿ **et tous** ﴾, c'est-à-dire ses parents et ses frères, qui étaient onze, ﴿ **tombèrent devant lui, prosternés.** ﴾

Notons que dans leur législation, se prosterner devant les personnes de haut rang était permis, à titre de salutation. Ceci fut interdit par la législation de Muhammad ﷺ, qui réserva la prosternation à Allah uniquement. C'est ce qu'a expliqué, entre autres, Qatâda.[184]

On rapporte que, de retour du Shâm, Mu'âdh se prosterna devant le Messager d'Allah ﷺ, car il avait vu là-bas les gens se prosterner devant leurs religieux. Le Prophète ﷺ lui dit alors : **« Si je devais ordonner à quelqu'un de se prosterner devant une personne, j'aurais ordonné à la femme de se prosterner devant son mari, en raison des immenses droits qu'il a sur elle. »**[185]

---

[182] At-Tabarî (16/267, 269).

[183] At-Tabarî (16/267).

[184] At-Tabarî (16/269).

[185] Ibn Mâjah (1/595), voir aussi At-Tirmidhî (1159). Hadith authentique.

﴿ Et il dit : « Ô mon père, voilà l'interprétation de mon rêve de jadis ! Allah l'a bel et bien réalisé. ﴾ Ici, le terme « ta'wîl » (تَأْوِيل), traduit par « interprétation », désigne la réalisation.

Il prend d'ailleurs le même sens dans le verset suivant :

﴿ هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّا تَأْوِيلَهُۥ ﴾

﴿ Attendent-ils uniquement la réalisation [de Sa menace et de Ses promesses] ? (...) ﴾ [186]

Puis, Yûsuf se montre reconnaissant envers les bienfaits de son Seigneur : **﴿ Et Il m'a certainement comblé de bienfaits quand Il m'a fait sortir de prison et qu'Il vous a fait venir du désert, après que le Diable a suscité la discorde entre mes frères et moi. Mon Seigneur est plein de douceur pour ce qu'Il veut. Et c'est Lui l'Omniscient, le Sage. ﴾** Ainsi, lorsqu'Allah veut qu'une chose soit, Il lui assigne des causes et décrète cette chose. Il est Celui qui sait ce qui est le mieux pour Ses serviteurs.

﴿ ۞ رَبِّ قَدْ ءَاتَيْتَنِى مِنَ ٱلْمُلْكِ وَعَلَّمْتَنِى مِن تَأْوِيلِ ٱلْأَحَادِيثِ ۚ فَاطِرَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ أَنتَ وَلِيِّۦ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ ۖ تَوَفَّنِى مُسْلِمًا وَأَلْحِقْنِى بِٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٠١﴾ ﴾

﴿ (101). Ô mon Seigneur, Tu m'as accordé un pouvoir et m'as enseigné l'interprétation des rêves ! Créateur des cieux et de la Terre, Tu es mon Maître, ici-bas et dans l'au-delà. Fais-moi mourir en parfaite soumission et fais-moi rejoindre les vertueux. » ﴾

Yûsuf demanda à Allah de le faire mourir en Lui étant soumis (V101)

Il invoqua Allah afin qu'Il lui accorde dans l'au-delà des bienfaits tels qu'Il les lui accorda ici-bas, de par le fait qu'Il les ait réunis, par Sa grâce, lui et sa famille, et qu'Il lui ait octroyé le pouvoir et la prophétie

Il L'implora afin qu'Il le fasse mourir, lorsque le terme de sa vie arriverait, en tant que musulman, c'est-à-dire soumis à Lui, et qu'Il le fasse rejoindre la compagnie de ses frères parmi les Prophètes.[187]

Peut-être que cette invocation fut prononcée par Yûsuf au moment de sa mort.

---

[186] S7 V53.
[187] At-Tabarî (16/280).

'Â'isha rapporte que lorsqu'il allait mourir, le Prophète ﷺ leva le doigt et répéta trois fois : « **Ô Allah ! La compagnie élevée !** »[188]

Il est toutefois également possible que Yûsuf ait, par cette invocation, demandé à Allah de hâter sa mort, car ce n'était pas interdit dans sa législation.

L'islam a toutefois par la suite interdit cela. En effet, Anas Ibn Mâlik رضي الله عنه rapporte cette parole du Prophète ﷺ : « **Qu'aucun de vous ne souhaite mourir lorsqu'un mal le touche ! S'il ne peut faire autrement, qu'il dise alors : "Ô Allah ! Laisse-moi en vie tant que la vie m'est préférable et fais-moi mourir si la mort m'est préférable !"** »[189]

Dans un autre hadith, la raison en est précisée : « **Qu'aucun de vous ne souhaite la mort suite à un malheur qui l'a atteint, car s'il est du nombre des gens de bien, il pourra faire encore davantage [de bonnes œuvres], et s'il a agi en mal, il pourra se repentir !** »[190]

Toutefois, si le mal subi touche à la foi, il est alors permis de souhaiter la mort, tel que l'a fait Maryam lorsqu'elle a su qu'elle allait subir les calomnies de son peuple :

﴿ يَٰلَيۡتَنِي مِتُّ قَبۡلَ هَٰذَا وَكُنتُ نَسۡيٗا مَّنسِيّٗا ٢٣ ﴾

« (...) Malheur à moi ! Que je fusse morte avant cet instant ! Et que je fusse totalement oubliée ! »[191]

Le Prophète ﷺ nous a par ailleurs annoncé que l'homme qui vivra à l'époque de l'Antéchrist passera près des tombes en se disant : « Si seulement j'étais à votre place ! », il souhaitera mourir plutôt que d'avoir à éprouver ces troubles qui toucheront à sa foi.

﴿ ذَٰلِكَ مِنۡ أَنۢبَآءِ ٱلۡغَيۡبِ نُوحِيهِ إِلَيۡكَۖ وَمَا كُنتَ لَدَيۡهِمۡ إِذۡ أَجۡمَعُوٓاْ أَمۡرَهُمۡ وَهُمۡ يَمۡكُرُونَ ١٠٢ وَمَآ أَكۡثَرُ ٱلنَّاسِ وَلَوۡ حَرَصۡتَ بِمُؤۡمِنِينَ ١٠٣ وَمَا تَسۡـَٔلُهُمۡ عَلَيۡهِ مِنۡ أَجۡرٍۚ إِنۡ هُوَ إِلَّا ذِكۡرٞ لِّلۡعَٰلَمِينَ ١٠٤ ﴾

[188] *Fath Al-Bârî* (7/743).
[189] Ahmad (3/101), hadith authentique.
[190] Al-Bukhârî (5671), Muslim (2680).
[191] S19 V23.

« (102). Cela fait partie des récits inconnus que Nous te révélons. Et tu n'étais pas auprès d'eux quand ils se mirent d'accord pour comploter. (103). Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent. (104). Et tu ne leur demandes aucun salaire pour cela. Ce n'est là qu'un rappel adressé à l'univers. »

Ceci est une révélation d'Allah (V102-104)

Le récit de Yûsuf et de la fin heureuse qu'Allah lui fit connaître malgré la volonté de ses frères de se débarrasser de lui fait partie des récits passés qui t'étaient inconnus. Nous te les révélons afin que tu en tires des leçons et qu'ils soient des avertissements pour ceux qui te renient.

Tu n'étais pas présent lorsque les frères de Yûsuf complotèrent et décidèrent de le jeter au puits, mais Nous te révélons son histoire.

Ce verset : « **Et tu n'étais pas auprès d'eux quand ils se mirent d'accord pour comploter** » est semblable au suivant :

﴿ وَمَا كُنتَ لَدَيْهِمْ إِذْ يُلْقُونَ أَقْلَٰمَهُمْ أَيُّهُمْ يَكْفُلُ مَرْيَمَ وَمَا كُنتَ لَدَيْهِمْ إِذْ يَخْتَصِمُونَ ﴿٤٤﴾ ﴾

« (…) Car tu n'étais pas là lorsqu'ils jetaient leurs calames pour décider qui se chargerait de Maryam ! Tu n'étais pas là non plus lorsqu'ils se disputaient. » [192]

« **Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent.** » Ce verset est similaire au suivant :

﴿ وَإِن تُطِعْ أَكْثَرَ مَن فِى ٱلْأَرْضِ يُضِلُّوكَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ إِن يَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ وَإِنْ هُمْ إِلَّا يَخْرُصُونَ ﴿١١٦﴾ ﴾

« Et si tu obéis à la majorité de ceux qui sont sur la Terre, ils t'égareront du sentier d'Allah ; ils ne suivent que la conjecture et ne font rien d'autre qu'inventer des mensonges. » [193]

« **Et tu ne leur demandes aucun salaire pour cela. Ce n'est là qu'un rappel adressé à l'univers.** » Ô Muḥammad ! Tu ne leur demandes aucune

[192] S3 V44. Voir aussi S28 V44-46.

[193] S6 V116. Voir aussi S26 V8, et nombreux sont les versets indiquant le même sens.

contrepartie financière ou matérielle en échange de tes conseils sincères, et tu ne recherches par là que la face d'Allah.

Ce n'est qu'un rappel pour quiconque désire obtenir le salut ici-bas et dans l'au-delà.

﴿ وَكَأَيِّن مِّنْ ءَايَةٍ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ يَمُرُّونَ عَلَيْهَا وَهُمْ عَنْهَا مُعْرِضُونَ ﴿١٠٥﴾ وَمَا يُؤْمِنُ أَكْثَرُهُم بِٱللَّهِ إِلَّا وَهُم مُّشْرِكُونَ ﴿١٠٦﴾ أَفَأَمِنُوٓاْ أَن تَأْتِيَهُمْ غَٰشِيَةٌ مِّنْ عَذَابِ ٱللَّهِ أَوْ تَأْتِيَهُمُ ٱلسَّاعَةُ بَغْتَةً وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿١٠٧﴾ ﴾

﴿ (105). Et dans les cieux et sur la Terre, que de signes auprès desquels les gens passent, en s'en détournant ! (106). Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah qu'en Lui donnant des associés. (107). Est-ce qu'ils sont sûrs que le châtiment d'Allah ne viendra pas s'abattre sur eux ou que l'Heure ne leur viendra pas soudainement, sans qu'ils ne s'en rendent compte ? ﴾

Les gens ne méditent pas sur les signes qui sont à leur portée (V105-107)

Le Très-Haut nous décrit ici l'ignorance de la plupart des hommes qui ne méditent pas sur les signes se trouvant dans la création et prouvant Son existence et Son unicité. En effet, tout, sur Terre et dans les cieux, est soumis au commandement d'Allah, que ce soient les étoiles et les astres, les montagnes, les terres, les mers, ou encore les êtres vivants, animés ou non, de formes et de tailles tellement variées. Gloire à Allah, seul Créateur de cet univers !

﴿ **Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah qu'en Lui donnant des associés.** ﴾ D'après Ibn 'Abbâs ﷺ, ils reconnaissent bien qu'Allah est Celui qui créa les cieux, la Terre et ce qui s'y trouve, pourtant, ils Lui donnent des associés dans l'adoration. Ceci est aussi l'avis de nombreux érudits.[194]

Il est d'ailleurs rapporté dans les deux recueils authentiques que les polythéistes prononçaient la talbiya en disant : « Me voici à Toi, Tu n'as guère d'associé, sauf un associé que Tu possèdes et dont Tu possèdes les biens. »[195]

[194] Mujâhid, 'Aṭâ', 'Ikrima, Ash-Sha'bî, Qatâda, Ad-Dahhâk et 'Abdu-r-Raḥmân Ibn Zayd Ibn Aslam. Aṭ-Ṭabarî (16/292).

[195] Muslim (2/843).

Donner un associé à Allah dans l'adoration est la pire forme de polythéisme et la pire des injustices. Allah dit en effet :

﴿ لَا تُشْرِكْ بِاللَّهِ إِنَّ الشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ ﴿١٣﴾ ﴾

« (...) Ne donne pas d'associé à Allah, car l'association [à Allah] est vraiment une injustice énorme. » [196]

On rapporte que 'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ demanda au Prophète ﷺ : « Ô Messager d'Allah ! Quel est le plus grave des péchés ? » Il répondit : **« Donner un associé à Allah alors que c'est Lui qui t'a créé. »** [197]

Selon Al-Ḥasan Al-Baṣrî, la parole d'Allah **« et la plupart d'entre eux ne croient en Allah qu'en Lui donnant des associés »** fait allusion à l'hypocrite qui agit en bien par ostentation, commettant ainsi du polythéisme. Il se basait sur le verset suivant :

﴿ إِنَّ الْمُنَافِقِينَ يُخَادِعُونَ اللَّهَ وَهُوَ خَادِعُهُمْ وَإِذَا قَامُوا إِلَى الصَّلَاةِ قَامُوا كُسَالَىٰ يُرَاءُونَ النَّاسَ وَلَا يَذْكُرُونَ اللَّهَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٤٢﴾ ﴾

« Les hypocrites cherchent à tromper Allah, or c'est Lui qui les trompe. Et lorsqu'ils se lèvent pour la prière, ils se lèvent avec paresse et par ostentation envers les gens. C'est à peine s'ils invoquent Allah. » [198]

Il y a, d'autre part, une autre forme d'association cachée, dont l'auteur ne se rend pas compte et dans laquelle il tombe sans en avoir conscience.

On rapporte que Ḥudhayfa ﷺ se rendit au chevet d'un homme qui portait une lanière autour du bras[199]. Il la lui arracha et récita : **« Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah qu'en Lui donnant des associés. »**

Ibn 'Umar ﷺ rapporte cette parole du Messager d'Allah ﷺ : **« Celui qui jure par autre qu'Allah a associé. »** [200]

De nombreux autres récits traitent du polythéisme que représentent l'ostentation, ainsi que le fait de s'en remettre aux amulettes, la croyance aux présages et autres.

---

[196] S31 V13.

[197] *Fatḥ Al-Bârî* (8/350), Muslim (1/90).

[198] S4 V142.

[199] Dans le but d'être préservé du mal.

[200] *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (5/135), At-Tirmidhî le qualifie d'authentique.

﴿ **Est-ce qu'ils sont sûrs que le châtiment d'Allah ne viendra pas s'abattre sur eux ou que l'Heure ne leur viendra pas soudainement, sans qu'ils ne s'en rendent compte ?** ﴾ Allah dit ailleurs :

﴿ أَفَأَمِنَ ٱلَّذِينَ مَكَرُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ أَن يَخْسِفَ ٱللَّهُ بِهِمُ ٱلْأَرْضَ أَوْ يَأْتِيَهُمُ ٱلْعَذَابُ مِنْ حَيْثُ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٤٥﴾ أَوْ يَأْخُذَهُمْ فِى تَقَلُّبِهِمْ فَمَا هُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٤٦﴾ أَوْ يَأْخُذَهُمْ عَلَىٰ تَخَوُّفٍ فَإِنَّ رَبَّكُمْ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٤٧﴾ ﴾

﴿ **Ceux qui complotaient des méfaits sont-ils à l'abri de ce qu'Allah les fasse engloutir par la terre ou que leur vienne le châtiment d'où ils ne s'attendaient point ? Ou bien qu'Il les saisisse en pleine activité sans qu'ils puissent échapper [au châtiment d'Allah] ? Ou bien qu'Il les saisisse en plein effroi ? Mais vraiment, votre Seigneur est Compatissant et Très-Miséricordieux.** ﴾ [201]

﴿ قُلْ هَٰذِهِۦ سَبِيلِىٓ أَدْعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ ۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا۠ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِى ۖ وَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٨﴾ ﴾

﴿ **(108). Dis : « Voici ma voie, j'appelle les gens à Allah, moi et ceux qui me suivent, en toute clairvoyance. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs. »** ﴾

La voie du Prophète ﷺ (V108)

Allah ordonne au Messager ﷺ qu'Il envoya aux deux pesants que sont les hommes et les djinns de leur enseigner ce qu'est Sa voie, qui consiste à appeler à l'unicité, à reconnaître qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah. Cet appel doit se faire avec clairvoyance, en se basant sur des preuves tirées du Coran et de la sunna.

﴿ **Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs.** ﴾ Pureté à Lui, Il n'a aucun associé, ni égal, ni semblable, ni rival, ni père, ni enfant, ni compagne, ni assistant, ni conseiller. Il est bien au-dessus de ce que les polythéistes Lui attribuent !

Il dit aussi :

[201] S16 V45-47. Voir aussi S7 V97-99.

﴿ تُسَبِّحُ لَهُ ٱلسَّمَٰوَٰتُ ٱلسَّبْعُ وَٱلْأَرْضُ وَمَن فِيهِنَّ ۚ وَإِن مِّن شَىْءٍ إِلَّا يُسَبِّحُ بِحَمْدِهِۦ وَلَٰكِن لَّا تَفْقَهُونَ تَسْبِيحَهُمْ ۗ إِنَّهُۥ كَانَ حَلِيمًا غَفُورًا ﴿٤٤﴾ ﴾

« Les sept cieux et la Terre et ceux qui s'y trouvent célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui, par Sa louange, ne célèbre Sa gloire. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur. » [202]

﴿ وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ إِلَّا رِجَالًا نُّوحِىٓ إِلَيْهِم مِّنْ أَهْلِ ٱلْقُرَىٰٓ ۗ أَفَلَمْ يَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَيَنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۗ وَلَدَارُ ٱلْءَاخِرَةِ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ ۗ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٠٩﴾ ﴾

« (109). Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes originaires des cités, à qui Nous avons fait des révélations. N'ont-ils pas parcouru la Terre et considéré quelle fut la fin de ceux qui les ont précédés ? La demeure de l'au-delà est assurément meilleure pour ceux qui craignent [Allah]. Ne raisonnerez-vous donc pas ? »

Les Prophètes étaient des hommes (V109)

Ce verset nous indique qu'Allah a toujours envoyé des hommes comme Messagers. En effet, il n'existe pas de femmes prophétesses, mais uniquement des femmes véridiques, à l'instar de Maryam, fille de 'Imrân :

﴿ مَّا ٱلْمَسِيحُ ٱبْنُ مَرْيَمَ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِ ٱلرُّسُلُ ۖ وَأُمُّهُۥ صِدِّيقَةٌ ۖ كَانَا يَأْكُلَانِ ٱلطَّعَامَ ﴾

« Le Messie, fils de Maryam, n'était qu'un Messager. Des Messagers sont passés avant lui. Et sa mère était une véridique. Et tous deux consommaient de la nourriture. (...) » [203]

Ainsi, Allah fait son éloge dans le Coran, mais ne lui attribue toutefois jamais le rang de Prophète.

---

[202] S17 V44.
[203] S5 V75.

Ce verset montre aussi que les Messagers étaient tous des êtres humains. Ibn 'Abbâs ﷺ interprète d'ailleurs ce verset : ﴿ **Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes** ﴾ en disant que les Messagers n'étaient point des anges, comme certains le prétendaient.[204]

En effet, Allah dit ailleurs :

﴿ وَمَآ أَرۡسَلۡنَا قَبۡلَكَ مِنَ ٱلۡمُرۡسَلِينَ إِلَّآ إِنَّهُمۡ لَيَأۡكُلُونَ ٱلطَّعَامَ وَيَمۡشُونَ فِي ٱلۡأَسۡوَاقِۗ وَجَعَلۡنَا بَعۡضَكُمۡ لِبَعۡضٖ فِتۡنَةً أَتَصۡبِرُونَۗ وَكَانَ رَبُّكَ بَصِيرٗا ٢٠ ﴾

﴿ **Et Nous n'avons envoyé avant toi que des Messagers qui consommaient de la nourriture et circulaient dans les marchés. Et Nous avons fait de certains d'entre vous une épreuve pour les autres - endurerez-vous avec constance ? Et ton Seigneur demeure Clairvoyant.** ﴾ [205]

Puis, Allah précise ici : ﴿ **Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes originaires des cités** ﴾, c'est-à-dire des citadins, qui ont la réputation d'être plus doux et plus savants que les bédouins, considérés comme rudes et grossiers, ou que les gens de la campagne.

Il faut tirer des enseignements des récits des générations passées

﴿ **N'ont-ils pas parcouru la Terre et considéré quelle fut la fin de ceux qui les ont précédés ? La demeure de l'au-delà est assurément meilleure pour ceux qui craignent [Allah]. Ne raisonnerez-vous donc pas ?** ﴾ Ceux qui t'ont renié, ô Muḥammad, n'ont-ils pas vu et tiré leçon de la façon avec laquelle Allah a anéanti les nations passées qui ont traité leurs Messagers de menteurs ? Tel est le sort réservé aux mécréants. Allah dit ailleurs :

﴿ أَفَلَمۡ يَسِيرُواْ فِي ٱلۡأَرۡضِ فَتَكُونَ لَهُمۡ قُلُوبٞ يَعۡقِلُونَ بِهَآ أَوۡ ءَاذَانٞ يَسۡمَعُونَ بِهَاۖ فَإِنَّهَا لَا تَعۡمَى ٱلۡأَبۡصَٰرُ وَلَٰكِن تَعۡمَى ٱلۡقُلُوبُ ٱلَّتِي فِي ٱلصُّدُورِ ٤٦ ﴾

﴿ **Que ne voyagent-ils sur la Terre afin d'avoir des cœurs pour comprendre, et des oreilles pour entendre ? En effet, ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent.** ﴾ [206]

---

[204] Cité par Aḍ-Ḍaḥḥâk. *Ad-Durr Al-Manthûr.*
[205] S25 V20. Voir aussi S21 V8-9 et S46 V9.
[206] S22 V46.

Allah sauve les croyants ici-bas et dans l'au-delà, Il leur accorde une bien meilleure récompense :

﴿ إِنَّا لَنَنصُرُ رُسُلَنَا وَالَّذِينَ ءَامَنُوا فِي الْحَيَوٰةِ الدُّنْيَا وَيَوْمَ يَقُومُ الْأَشْهَٰدُ ﴿٥١﴾ يَوْمَ لَا يَنفَعُ الظَّٰلِمِينَ مَعْذِرَتُهُمْ وَلَهُمُ اللَّعْنَةُ وَلَهُمْ سُوٓءُ الدَّارِ ﴿٥٢﴾ ﴾

« Nous secourrons, certes, Nos Messagers et ceux qui croient, dans la vie présente tout comme au jour où les témoins se dresseront (le Jour du Jugement), au jour où leur excuse ne sera pas utile aux injustes, tandis qu'il y aura pour eux la malédiction et la pire demeure. » [207]

﴿ حَتَّىٰٓ إِذَا اسْتَيْـَٔسَ الرُّسُلُ وَظَنُّوٓا أَنَّهُمْ قَدْ كُذِبُوا جَآءَهُمْ نَصْرُنَا فَنُجِّيَ مَن نَّشَآءُ ۖ وَلَا يُرَدُّ بَأْسُنَا عَنِ الْقَوْمِ الْمُجْرِمِينَ ﴿١١٠﴾ ﴾

« (110). Quand les Messagers faillirent perdre espoir et qu'ils eurent pensé qu'ils étaient pris pour des menteurs, voilà que vint à eux Notre secours. Et furent sauvés ceux que Nous voulûmes. Mais Notre rigueur ne saurait être détournée des gens criminels. »

Le secours d'Allah vint lorsqu'il s'en fit le plus ressentir (V110)

Allah nous rappelle ici qu'Il secourt Ses Messagers au moment où le besoin s'en fait le plus pressant :

﴿ مَسَّتْهُمُ الْبَأْسَآءُ وَالضَّرَّآءُ وَزُلْزِلُوا حَتَّىٰ يَقُولَ الرَّسُولُ وَالَّذِينَ ءَامَنُوا مَعَهُۥ مَتَىٰ نَصْرُ اللَّهِ ۗ أَلَآ إِنَّ نَصْرَ اللَّهِ قَرِيبٌ ﴾

« (...) Misère et maladie les avaient touchés et ils furent secoués jusqu'à ce que le Messager, et avec lui, ceux qui avaient cru, se fussent écriés : « Quand viendra le secours d'Allah ? » Quoi ! Le secours d'Allah est assurément proche. » [208]

A propos du verset : « **Quand les Messagers faillirent perdre espoir et qu'ils eurent pensé qu'ils étaient pris pour des menteurs, voilà que vint à eux Notre secours** », soit le verbe « kudhibû » (كُذِبُوا) est lu sans redoublement de la

[207] S40 V51-52.
[208] S2 V214.

lettre « dh », et dans ce cas il signifie « être dupé », soit il est lu avec redoublement et il signifie « être traité de menteur ». C'est cette dernière lecture qui fut choisie par 'Â'isha qui explique que les Messagers avaient commencé à désespérer de voir leurs peuples croire en eux si bien qu'ils pensèrent que même leurs adeptes les avaient reniés. C'est alors que vint le secours d'Allah.[209]

A propos de l'autre lecture possible du verset, Ibn 'Abbâs ﷺ indiqua que les Messagers commençaient à perdre espoir en la foi possible de leurs peuples et que les gens pensèrent que les Messagers les avaient dupés, c'est-à-dire leur avaient menti. C'est alors que vint le secours divin. ﴿ **Et furent sauvés ceux que Nous voulûmes.** ﴾

Ibn Jarîr rapporte un commentaire similaire de Sa'îd Ibn Jubayr.[210] A noter que certains étaient d'avis que ce sont les adeptes des Messagers qui pensèrent que ces derniers les avaient trompés, tandis que d'autres affirment que ce sont les mécréants. Ibn Mas'ûd ﷺ expliqua le verset en disant que, ne voyant pas la délivrance arriver, les gens du peuple commencèrent à penser que les Messagers leur avaient menti.[211]

﴿ لَقَدْ كَانَ فِي قَصَصِهِمْ عِبْرَةٌ لِّأُولِي الْأَلْبَابِ ۗ مَا كَانَ حَدِيثًا يُفْتَرَىٰ وَلَٰكِن تَصْدِيقَ الَّذِي بَيْنَ يَدَيْهِ وَتَفْصِيلَ كُلِّ شَيْءٍ وَهُدًى وَرَحْمَةً لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿١١١﴾ ﴾

﴿ (111). Dans leurs récits, il y a certes une leçon pour les gens doués d'intelligence. Ce n'est point là un récit inventé. C'est au contraire la confirmation de ce qui existait déjà avant lui, un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde pour des gens qui croient. ﴾

Une leçon pour ceux qui réfléchissent (V111)

En effet, les récits des peuples passés et de la victoire accordée par Allah aux croyants face à l'anéantissement des mécréants, forment ﴿ **une leçon pour les gens doués d'intelligence** ﴾.

Ce récit, le Coran, n'est point forgé par un humain et attribué à Allah, il vient au contraire confirmer ce qui est authentique parmi les Ecritures anciennes et réfuter ce qui a été altéré, il vient en confirmer certains jugements et en abroger d'autres.

---

[209] *Fath Al-Bârî* (8/217, 218).
[210] At-Tabarî (16/303).
[211] At-Tabarî (16/304).

Il est aussi ﴿ **un exposé détaillé de toute chose** ﴾, il expose clairement le licite, l'illicite, le recommandé ou le réprouvé, il informe au sujet d'évènements passés et annonce ce qui est à venir. Il est ﴿ **un guide et une miséricorde pour des gens qui croient** ﴾, il guide vers la voie droite et fait sortir de l'égarement. Par lui, les croyants obtiennent la miséricorde ici-bas et dans l'au-delà, ainsi qu'au Jour de la Résurrection. Implorons Allah de faire partie de ceux qui auront des visages resplendissants et qui obtiendront le salut !

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Yûsuf, louange à Allah !